

A l'attention du directeur de l'information:

L'offre de la Brasserie Labatt à ses employés de Montréal : les meilleures conditions d'emploi et de retraite de l'industrie brassicole au Québec

Labatt propose également la création de nouveaux postes et une protection face à la sous-traitance

MONTREAL, le 24 juin /CNW Telbec/ - La Brasserie Labatt a déposé à la table de négociation une offre finale qui garantit aux employés syndiqués de ses installations de l'arrondissement de LaSalle, à Montréal, les meilleures conditions d'emploi et de retraite de l'industrie. Cette offre intervient moins d'une semaine après le déclenchement d'un arrêt de travail par le syndicat de ses employés de Montréal.

L'entente proposée, d'une durée de sept ans, s'avère très avantageuse pour des travailleurs dans une industrie qui compte déjà parmi les plus généreuses à l'égard de ses employés; l'entente vise également à donner à l'entreprise plus de flexibilité pour assurer sa compétitivité, à l'avantage des employés comme de la direction.

L'offre salariale présentée par la Brasserie prévoit des hausses salariales de 4,00 \$ l'heure pour les employés réguliers, réparties sur toute la durée de la convention. Ainsi, après les hausses successives prévues, le salaire annuel d'un livreur en charge passera de 58 916,00 \$ à 67 236,00 \$, et le salaire d'un employé d'entretien passera de 62 566,40 \$ à 70 886,40 \$. De plus, la Brasserie a proposé de nombreux autres changements dont l'amélioration du régime de retraite qui compte déjà parmi les meilleurs de l'industrie, une clause assurant la protection des employés réguliers contre la sous-traitance ainsi que la création de 20 nouveaux postes réguliers.

Le président-directeur général de la Brasserie Labatt, M. Marc Portelance, a insisté sur les effets négatifs irrémédiables que ce conflit pourrait entraîner : "La grève inflige des pertes monétaires importantes, tant à la Brasserie qu'à ses employés, et ce, sans compter l'impact potentiel de pertes quant à nos parts de marché. Il faut agir avant que ces dommages ne compromettent l'avenir de notre usine de Ville LaSalle".